
Fiches sectorielles

Transports
et entreposage



Avertissement

Les résultats et analyses présentés dans la vue d'ensemble, dans les fiches sectorielles et dans la plupart des fiches thématiques sont, sauf mention contraire, définis sur la base d'unités légales et d'entreprises profilées **sur le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers**.

Comme les autres instituts statistiques européens, dans une optique de meilleure analyse économique du système productif, l'Insee met en place la définition économique de l'entreprise. Dans cette optique, les unités légales faisant partie d'un groupe sont rassemblées, puis le « profilage » consiste à identifier, parmi les groupes, la ou les entreprise(s) pertinente(s) pour l'analyse économique au sens du décret de 2008 en application de la loi de Modernisation de l'économie (LME) et à reconstituer leurs comptes consolidés. Ces entreprises sont conformes à la définition légale donnée par la LME : « la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production et jouissant d'une certaine autonomie de décision » et à la définition européenne de l'entreprise précisée dans le règlement 696/93.

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, type société, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGI,...) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

Sauf mention explicite, le terme d'entreprise désigne dès lors dans cet ouvrage des unités légales et des entreprises profilées.

Le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers correspond dans la nomenclature d'activités françaises (NAF rév. 2) aux activités suivantes :

- industrie manufacturière, industrie extractives et autres (BE),
- construction (F),
- commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (GI),
- information et communication (J),
- activités immobilières (L),
- activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN),
- arts, spectacles et activités récréatives (R),
- autres activités de services (S) à l'exclusion des activités des organisations associatives.

Dans cette publication, les résultats de 2012 et les évolutions entre 2012 et 2013 sont présentés sur la base du champ de 2013.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

9.1 Chiffres clés des transports et entreposage

En 2013, le secteur des **transports et de l'entreposage** compte 103 100 entreprises et réalise un chiffre d'affaires (CA) de 202 milliards d'euros, soit 5,5 % de celui de l'ensemble des entreprises du champ des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. Les transports terrestres concentrent 41 % du CA, 46 % de la valeur ajoutée (VA) et 54 % des effectifs salariés. Ils se subdivisent en deux grands groupes, hors transport par conduites, très marginal : le transport de voyageurs (60 %) et le transport de fret et les services de déménagement (40 %). L'entreposage et les services auxiliaires de transport viennent en deuxième position (35 % du CA, 32 % de la VA et 19 % des effectifs), suivis des transports aériens pour le chiffre d'affaires (respectivement 10 %, 8 % et 6 %), de la poste et du courrier pour l'emploi salarié et la valeur ajoutée (7 %, 13 %, 20 %) et, enfin, des transports par eau (7 %, 1 % et 1 %).

Le secteur des transports et entreposage est plus concentré que la moyenne de l'économie marchande : les sociétés de 250 salariés ou plus, qui ne comptent que 0,3 % des entreprises du secteur, génèrent 60 % du chiffre d'affaires, 68 % de la valeur ajoutée (contre 46 % et 44 % en moyenne) et 73 % des investissements bruts corporels hors apports (contre 46 %). *A contrario*, la contribution des unités de moins de 10 salariés (91 % des entreprises du secteur) est modeste, souvent inférieure à 10 %, alors qu'elle est supérieure à 20 % dans l'ensemble de l'économie marchande.

Les entreprises du secteur ont une taille moyenne plus élevée que celles de l'ensemble de l'économie (12 salariés contre 4), bien qu'elles soient, pour moitié, des entrepreneurs individuels (54 %). Elles incluent quelques dizaines d'établissements publics industriels et commerciaux (Epic) d'importance, assurant des missions de service public, comme la SNCF ou la RATP dans le ferroviaire, comme le port de Marseille ou l'aéroport de Bâle-Mulhouse dans l'entreposage. Ces Epic contribuent pour

12 % au chiffre d'affaires du secteur et pour 15 % à ses effectifs.

Le secteur des transports et de l'entreposage regroupe un dixième des salariés des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles. Leurs rémunérations sont inférieures à la moyenne (35 300 euros par EQTP et par an contre 39 700). Elles s'échelonnent de 58 600 euros dans le transport aérien, dont la main d'œuvre est très qualifiée et soumise à de fortes contraintes de service, à 28 100 euros dans les activités postales.

De 2000 à 2013, la production en volume de la branche augmente à un rythme plus lent que l'ensemble de l'économie marchande (+ 10 % contre + 14 %). En fort recul en 2009 (- 10 points), elle s'est redressée depuis, sans rattraper cependant le niveau de 2008. La progression est forte dans le transport par eau (59 %), l'entreposage (15 %), nettement moindre dans le terrestre (9 %) et dans l'aérien (4 %), sujet à de fortes fluctuations d'une année sur l'autre. En revanche, elle régresse fortement dans les activités postales et de courrier (- 20 %), confrontées à l'essor de moyens de communication concurrents.

En 2014, sur l'ensemble du secteur des transports et de l'entreposage, la production se stabilise (+ 0,2 %), après une baisse de 0,3 % en 2012 et de 0,2 % en 2013.

Sur la même période, l'emploi salarié reste, en revanche, stable (+ 0,2), comme dans l'ensemble de l'économie marchande (+ 0,8 %). Cette performance est meilleure que celle de l'industrie (- 22 %), mais moins satisfaisante que celle des services (+ 16 %). Les secteurs créateurs d'emploi sont le transport par eau (+ 21 %), le transport terrestre (+ 8 %) et l'entreposage (+ 6 %). Mais d'autres perdent des effectifs : le transport aérien (- 9 %) et les services postaux (- 18 %). En 2014, l'emploi salarié stagne pour la troisième année consécutive (- 0,4 % après - 0,4 % et - 0,5 %). En 2013, seul l'entreposage a enregistré une croissance de ses effectifs (+ 0,4 %), ce qui n'était pas le cas en 2012 (- 0,8 %). ■

Définitions

Le secteur des **transports et l'entreposage** comprend la section H de la NAF rév.2 (divisions 49 à 53) (voir *annexe Nomenclature d'activités française*).

Chiffres clés des transports et entreposage 9.1

1. Chiffres clés du secteur des transports et entreposage en 2013

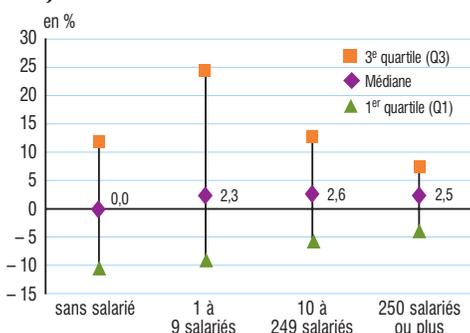
	Entreprises	Salariés EQTP	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires export	Valeur ajoutée	Investissements corporels bruts hors apports
	(milliers)		(milliards d'euros)			
De 0 à 9 salariés EQTP	93,8	92,5	22,5	2,6	8,3	1,6
De 10 à 249 salariés EQTP	9,0	348,7	58,0	7,9	18,1	4,9
250 salariés EQTP ou plus	0,3	760,2	121,7	33,4	55,7	17,2
Ensemble	103,1	1 201,4	202,3	43,9	82,0	23,7
Ensemble des entreprises marchandes non financières	3 421,7	11 930,7	3 657,4	592,6	985,7	183,4
Poids des entreprises du secteur des transports et entreposage¹ (en %)	3,0	10,1	5,5	7,4	8,3	12,9

1. Poids des entreprises ayant une activité principale dans le secteur des transports et entreposage par rapport à l'ensemble des entreprises marchandes non agricoles et non financières.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage.

Source : Insee, É sane.

2. Dispersion de l'évolution de la valeur ajoutée entre 2012 et 2013



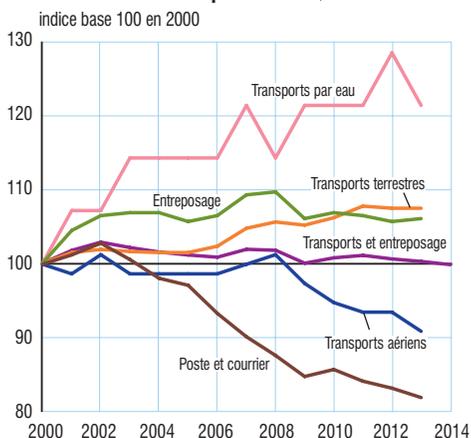
Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont une évolution de leur valeur ajoutée supérieure à 2,6 % entre 2012 et 2013.

Note : les entreprises retenues sont celles présentes sur les 2 années, elles sont classées selon leur taille en 2013. Sont exclues les entreprises dont la valeur ajoutée est négative ou nulle (3,4 % en 2012 et 3,7 % en 2013).

Source : Insee, É sane (Fare).

3. Évolution de l'emploi salarié, hors intérim

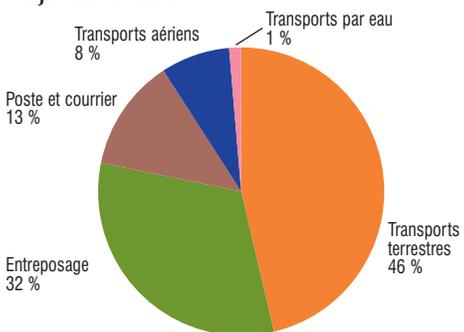


Champ : France métropolitaine, transports et entreposage, en secteur d'établissements.

Note : les titulaires de contrats d'intérim sont classés systématiquement dans l'activité de travail temporaire.

Source : Insee, estimations d'emploi (CVS au 4^e trimestre).

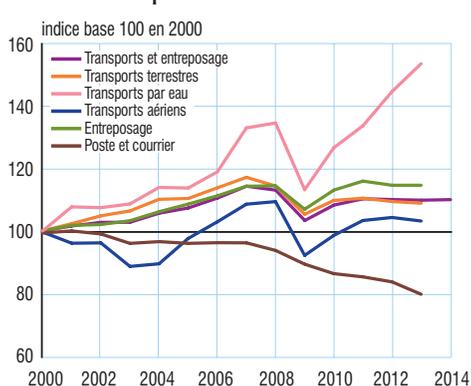
4. Principales activités du secteur selon la valeur ajoutée en 2013



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage.

Source : Insee, É sane.

5. Production par branche



Champ : France, branches des transports et de l'entreposage.

Source : Insee, comptabilité nationale.

9.2 Ratios des transports et entreposage

Le secteur des transports et de l'entreposage réalise un cinquième de son chiffre d'affaires à l'étranger (22 %), davantage que les services et le commerce (autour de 10 %), mais moins que l'industrie (33 %). Les trois quarts de ses exportations proviennent des entreprises de 250 salariés ou plus, souvent implantées sur les marchés étrangers. Les activités les plus exportatrices sont le transport aérien (avec un taux d'exportation de 85 %) et le transport par eau (79 %), ce dernier étant tiré par le transport maritime de fret (84 %) plus que par celui de passagers (55 %). En revanche, le transport terrestre, à l'exception du transport ferroviaire de fret (25 %), et les activités de poste et de courrier se cantonnent au marché domestique et leurs exportations ne représentent qu'une part très marginale de leur chiffre d'affaires à l'étranger (respectivement 4,1 % et 1,2 %). L'entreposage et les services auxiliaires de transport se situent dans une position intermédiaire (18 %).

La production, plus intégrée dans les transports que dans l'ensemble de l'économie, affiche un taux de valeur ajoutée de 41 % (contre 27 %). Ce ratio est très élevé dans le secteur de la poste et du courrier (79 %), activité de main-d'œuvre faiblement consommatrice d'intrants et, dans une moindre mesure, dans les transports terrestres (46 %). *A contrario*, la production est très peu intégrée dans les services internationalisés, car une partie de la chaîne de valeur se réalise hors de l'Hexagone : transport par eau (8 %) et aérien (31 %). L'essentiel des achats des entreprises de transports sont des services (88 % des consommations intermédiaires), les besoins en matières premières et produits semi-finis (11 %) étant faibles, sauf dans le transport par eau (20 %), gros consommateur de carburant, et les transports terrestres (15 %).

En 2013, le taux de marge des entreprises de transports et de l'entreposage est

très proche de celui de 2012 (23 % contre 24 %), soit un niveau légèrement inférieur à celui de l'ensemble de l'économie (26 %). Mais l'approche par sous-secteur montre que cette stabilité apparente masque des évolutions hétérogènes. En effet, si le taux de marge reste stable dans l'entreposage et les services auxiliaires (49,2 % contre 48,8 % en 2011) et ne se modifie guère dans les transports terrestres (15 % contre 17 %), il se replie fortement dans le transport par eau (20 % au lieu de 34 %), du fait du transport maritime et côtier de fret en repli, après une forte progression en 2012. En revanche, la situation se redresse dans le transport aérien, dont le taux de marge, redevenu positif en 2012 (1,2 % contre - 6,2 % en 2011), poursuit sa remontée en 2013 (8 %), du fait d'une progression du trafic passagers.

En 2013, la rentabilité économique de l'ensemble des transports se modifie peu (- 0,5 point), malgré une amélioration de ce ratio dans le transport aérien par rapport à 2012 (+ 9 points) et une dégradation dans le transport par eau (- 5 points).

Supérieur de dix points à la moyenne de l'économie marchande, le taux d'investissement (investissements corporels bruts hors apports) rebondit en 2013 (28,8 % après un recul en 2012 à 25,4 %). L'effort d'investissement se concentre dans deux activités : l'entreposage et les services auxiliaires (53 % du total, dont les neuf dixièmes dans les services auxiliaires de transports terrestres) et le transport terrestre (39 %), essentiellement de voyageurs. L'investissement s'élève à 23,7 milliards d'euros dans le secteur des transports et de l'entreposage en 2013, en progression de 2,5 milliards en valeur par rapport à 2012. Il a crû dans toutes les activités, à l'exception du transport par eau (- 20 %). La plus forte croissance a eu lieu dans le transport aérien (+ 25 %). ■

Définitions

Ratios : voir annexe *Glossaire*.

Médiane, quartile : voir annexe *Glossaire*.

Ratios des transports et entreposage 9.2

1. Ratios du secteur des transports et entreposage selon la taille en 2013

	Ensemble	De 0 à 9 salariés	De 10 à 249 salariés	250 salariés ou plus	en % Ensemble entreprises marchandes ¹
Organisation et débouchés de la production					
Taux d'exportation	21,7	11,4	13,7	27,4	16,2
Taux de valeur ajoutée	40,6	36,9	31,1	45,8	27,0
Intensité capitalistique (milliers d'euros)	262,5	300,6	80,0	341,5	184,2
Ratios de rentabilité					
Taux de marge	23,1	38,6	9,6	25,2	26,0 ²
Rentabilité économique	5,9	9,8	5,4	5,4	7,9
Ratios d'endettement, de solvabilité et de liquidité					
Taux d'endettement	169,6	94,7	74,1	208,1	76,1
Ratios d'investissement					
Taux d'investissement	28,8	19,3	27,0	30,8	18,6
Taux d'autofinancement	59,8	164,9	24,7	59,9	150,5

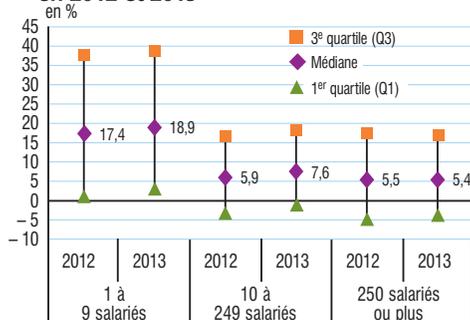
1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

2. Hors sièges sociaux.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage.

Source : Insee, Esane.

2. Dispersion des taux de marge en 2012 et 2013

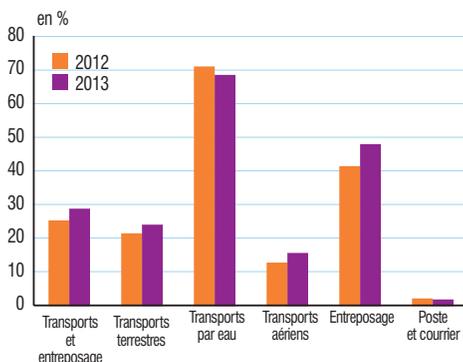


Champ : France, unités légales employeuses et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de marge supérieur à 7,6 % en 2013.

Source : Insee, Esane (Fare).

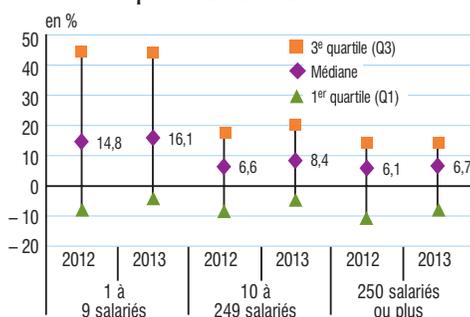
3. Évolution du taux d'investissement



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur du commerce, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Source : Insee, Esane.

4. Dispersion des taux de rentabilité économique en 2012 et 2013



Champ : France, unités légales employeuses et entreprises profilées du secteur des transports et entreposage, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal.

Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de rentabilité économique supérieur à 8,4 % en 2013.

Source : Insee, Esane (Fare).

5. Personnes en emploi dans les transports et entreposage en 2014

	en %			
	Part de femmes	Part d'actifs de 15 à 29 ans	Part d'actifs de 50 ans ou plus	Part de non-salariés
Transports terrestres	16,7	15,1	30,1	8,6
Transports par eau	18,3	10,8	32,1	5,4
Transports aériens	43,9	3,6	28,4	0,0
Entreposage et services auxiliaires des transports	29,5	18,2	21,6	1,4
Activités de poste et de courrier	47,9	12,8	37,9	0,6
Ensemble des transports et entreposage	26,0	14,7	29,4	5,2
Ensemble secteurs principalement marchands¹	36,6	21,3	25,5	13,3

1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus exerçant dans le secteur des transports et entreposage.

Source : Insee, enquête Emploi.